



# Conseil économique et social

Distr. générale  
14 décembre 2017  
Français  
Original : anglais

## Commission de statistique

### Quarante-neuvième session

6-9 mars 2018

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire\*

Questions soumises pour information : statistiques ventilées par sexe

## Statistiques ventilées par sexe

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport est soumis en application de la décision 2017/228 du Conseil économique et social et de la pratique passée. Il récapitule les activités récentes de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat ainsi que du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe dans le cadre du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe. Dans ce rapport, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe fait le point sur l'état d'avancement de l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes (initiative EDGE), notamment l'achèvement du projet de directives concernant la production de statistiques sur la propriété et l'entrepreneuriat qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, et donne des précisions sur la révision de la liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes, destinée à harmoniser cette liste avec le cadre mondial d'indicateurs des objectifs de développement durable. Il rend compte également de l'organisation de la onzième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe. Enfin, il présente ses activités et celles de la Division de statistique visant à renforcer les données ventilées par sexe, dans le cadre du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe. La Commission est invitée à prendre acte des travaux en cours sur les statistiques ventilées par sexe et des futures priorités dans ce domaine.

\* E/CN.3/2018/1.



## I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu des travaux entrepris en 2017 par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe pour donner suite aux demandes formulées par la Commission de statistique dans ses décisions 42/102, 44/109 et 48/109 concernant : a) l'élaboration de directives méthodologiques pour la production et l'utilisation de statistiques ventilées par sexe, notamment les mesures de la propriété et de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes, et l'offre d'une formation et d'une assistance destinées à renforcer les moyens dont disposent les autorités nationales pour produire et diffuser des statistiques ventilées par sexe aux fins de l'élaboration des politiques ; b) la gestion et l'actualisation de la liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes et leur harmonisation avec ceux du cadre mondial d'indicateurs des objectifs de développement durable qui sont pertinents pour l'analyse des disparités entre les sexes<sup>1</sup> ; c) la coordination du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe, notamment l'organisation de la réunion annuelle du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe. On trouvera également dans le présent rapport une description des activités de la Division et du Groupe d'experts qui sont en cours et de celles qu'ils prévoient de mener pour renforcer les données ventilées par sexe à l'échelle nationale et internationale.

## II. Directives pour la production de statistiques sur la propriété et l'entrepreneuriat, envisagée sous l'angle de la problématique femmes-hommes

2. En 2017, dans le cadre de l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes<sup>2</sup>, la Division de statistique a continué de mettre au point des directives pour la production de statistiques sur la propriété et l'entrepreneuriat, envisagée sous l'angle de la problématique hommes-femmes. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport présenté à la quarante-huitième session de la Commission de statistique<sup>3</sup>, ces directives, fruit d'un long processus de consultations avec des statisticiens et des spécialistes de la problématique femmes-hommes d'organismes nationaux et internationaux<sup>4</sup>, s'appuient sur les résultats d'enquêtes pilotes menées dans sept pays

---

<sup>1</sup> La liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes a été adoptée par la Commission pour orienter la production, au niveau national, et la compilation, au niveau international, de statistiques ventilées par sexe (décision 44/109 de la Commission). Les données nationales les plus récentes se rapportant à la liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes sont disponibles en ligne à l'adresse <http://genderstats.un.org>.

<sup>2</sup> L'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes est un projet conjoint de la Division de statistique et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) visant à intensifier les efforts déjà engagés pour améliorer la capacité des pays d'établir des statistiques ventilées par sexe qui soient utiles et de qualité.

<sup>3</sup> Voir E/CN.3/2017/11.

<sup>4</sup> Ces statisticiens et spécialistes étaient issus d'organismes nationaux de statistiques, du milieu universitaire, de la Banque asiatique de développement (BASD), de la Banque mondiale, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation internationale du Travail (OIT). En outre, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe a donné des orientations pour l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes.

pour tester différentes méthodes<sup>5</sup>. Elles donnent aux organismes nationaux de statistique et aux décideurs des orientations sur la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de données individuelles sur la propriété à l'appui de quatre grands thèmes de politique générale que sont : a) la promotion de l'autonomisation des femmes ; b) la promotion de l'emploi des femmes ; c) la compréhension des moyens de subsistance ; d) la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité. Les concepts, les définitions et les données nécessaires pour évaluer la propriété sous l'angle de la problématique femmes-hommes dans les enquêtes sur les ménages sont présentées dans les directives, qui fournissent des orientations sur la voie à suivre pour planifier, organiser et conduire ces enquêtes, en ajoutant un module ou un ensemble minimal de questions sur la propriété aux enquêtes sur les ménages à l'échelle nationale. Une version préliminaire des directives a été présentée à la quarante-huitième session de la Commission de statistique. Une fois prête, la version finale sera mise en ligne sur le portail de l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes.

3. En novembre 2017, la Division de statistique, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a organisé à Rome un séminaire sur la méthodologie à suivre pour produire des statistiques sur la propriété sous l'angle de la problématique femmes-hommes. Ce séminaire a réuni près de 50 experts, dont 28 provenaient d'organismes nationaux de statistique. Il portait sur les principales questions abordées dans les directives, notamment : la façon de définir la propriété en tant qu'ensemble de droits de propriété (propriété enregistrée et aliénation) ; la liste des actifs qu'il est recommandé de prendre en compte, à titre prioritaire et à titre complémentaire ; la question de la valorisation des actifs ; l'idée selon laquelle il est préférable de collecter directement les données auprès des personnes concernées, et non indirectement, car la collecte de données indirectes auprès du chef du ménage, comme c'est la norme dans de nombreux pays, risque d'entraîner la sous-estimation de la propriété d'actifs tant chez les femmes que chez les hommes ; les stratégies de collecte de données ; les méthodes recommandées pour la conception des échantillons, axées sur la sélection des ménages ; les indicateurs et méthodes d'analyse de données proposés aux fins de l'analyse des disparités entre les sexes en ce qui concerne la propriété et le contrôle d'actifs. Un séminaire similaire destiné aux pays asiatiques devrait être organisé à Manille en décembre 2017, en collaboration avec la Banque asiatique de développement (BAsD) et la FAO.

4. Les directives pour la production de statistiques sur l'entrepreneuriat envisagée sous l'angle de la problématique femmes-hommes, elles aussi élaborées dans le cadre de l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes, présentent un cadre conceptuel visant à collecter des données cohérentes, comparables et pertinentes sur l'entrepreneuriat chez les femmes et chez les hommes, donnant une description détaillée des différences entre les sexes dans ce domaine, à savoir la participation à l'entrepreneuriat et la performance des entreprises. Elles devraient aider les décideurs à comprendre les principaux facteurs individuels et contextuels expliquant ces différences, notamment les motivations et les aspirations qui poussent à devenir entrepreneur, les ressources disponibles à cette fin et les difficultés rencontrées.

5. En 2017, la Division de statistique a continué de regrouper les contributions techniques de la communauté statistique et d'autres parties prenantes pour les intégrer à la version finale des directives relatives à la propriété d'actifs. Les directives sur l'entrepreneuriat bénéficieront des recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur la façon de tenir compte de la révision en cours de la

---

<sup>5</sup> Afrique du Sud, Géorgie, Maldives, Mexique, Mongolie, Ouganda et Philippines.

Classification internationale d'après la situation dans la profession, dont le résultat sera présenté à la vingtième Conférence internationale des statisticiens du travail, prévue pour octobre 2018, et en particulier sur la manière de traiter les « entrepreneurs dépendants », en les faisant sortir de la catégorie des entrepreneurs. Elles devraient être achevées et publiées sous la forme d'un rapport technique d'ici à la fin de 2017.

6. L'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes a été prolongée jusqu'à la fin 2018 afin que la promotion des directives puisse être assurée et que les statisticiens d'organismes nationaux puissent être formés aux manières d'adapter au contexte national les concepts et méthodes statistiques proposés et de les mettre en pratique. Trois réunions régionales ont été prévues en 2018 à l'intention des organismes nationaux de statistique d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, en collaboration avec les commissions régionales et d'autres parties prenantes. En 2018 également, l'équipe de l'initiative continuera de fournir une assistance technique ponctuelle aux pays qui auront manifesté de l'intérêt pour la collecte de données sur la propriété sous l'angle de la problématique femmes-hommes.

### **III. Liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes et indicateurs du cadre mondial d'indicateurs des objectifs de développement durable relatifs à la problématique femmes-hommes**

7. La liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes a été dressée par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe, et son utilisation dans le cadre de la production, au niveau national, et de la compilation, au niveau international, de statistiques ventilées par sexe a été approuvée par la Commission de statistique dans sa décision 44/109, adoptée en 2013. La première plateforme de données pour la liste<sup>6</sup>, qui a été lancée en 2014, permettait aux utilisateurs d'explorer les éléments de données et de métadonnées pour tous les indicateurs de la catégorie I<sup>7</sup>. Une nouvelle plateforme, présentant une plus grande vitesse de navigation et des caractéristiques améliorées en matière d'interrogation, d'exploration, de visualisation et d'interprétation des données, a été mise en service en 2016. Depuis la fin 2017, les données relatives aux 45 indicateurs quantitatifs et aux 11 indicateurs qualitatifs des catégories I et II, couvrant des domaines tels que l'éducation, l'emploi, la santé, les droits fondamentaux des femmes et des filles et la vie publique et la prise de décisions, sont diffusées sur la plateforme.

8. Les principaux indicateurs de l'égalité des sexes qui ont été retenus l'ont été avant tout en raison de leur pertinence par rapport aux grands domaines d'action recensés dans le Programme d'action de Beijing et à d'autres engagements internationaux plus récents. Après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe a créé un Groupe consultatif sur la base

---

<sup>6</sup> La liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://genderstats.un.org>.

<sup>7</sup> L'expression « indicateurs de la catégorie I » désigne les indicateurs qui renvoient à un concept précis, ont une définition internationale et sont produits régulièrement par les pays. L'expression « indicateurs de la catégorie II » désigne les indicateurs qui renvoient à un concept précis et ont une définition internationale mais ne sont pas encore produits régulièrement par les pays. L'expression « indicateurs de la catégorie III » renvoie aux indicateurs pour lesquels des normes internationales n'ont pas encore été arrêtées.

mondiale de statistiques ventilées par sexe et d'indicateurs de l'égalité des sexes chargé d'examiner le cadre mondial d'indicateurs des objectifs de développement durable et de repérer d'éventuels écarts avec la liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes. Une évaluation préliminaire a permis de recenser environ 80 indicateurs des objectifs de développement durable utiles pour l'analyse des disparités entre les sexes.

9. En 2017, le Groupe consultatif sur la base mondiale de statistiques ventilées par sexe et d'indicateurs de l'égalité des sexes a mené plus avant son examen des indicateurs des objectifs de développement durable sous l'angle de la problématique femmes-hommes et proposé des modifications à apporter à la liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes afin d'harmoniser ces deux ensembles d'indicateurs, tout en s'assurant que la liste des principaux indicateurs demeure pertinente au regard du Programme d'action de Beijing. Le Groupe consultatif n'a tenu compte que des indicateurs actuels du cadre mondial d'indicateurs des objectifs de développement durable et décidé de proposer le moins de modifications possibles de la liste, de façon à préserver une cohérence chronologique, en particulier s'agissant des pays qui utilisent cet ensemble thématique depuis plusieurs années.

10. L'évaluation présentée à la onzième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe, tenue en octobre 2017, a permis de mettre en rapport 23 indicateurs communs à la liste des principaux indicateurs et aux indicateurs des objectifs de développement durable intéressant la problématique femmes-hommes, à savoir 8 indicateurs jugés identiques (ayant une même définition et recouvrant un même concept), 12 indicateurs considérés comme similaires (couvrant des populations ou des éléments de ventilation différents) et 3 indicateurs apparaissant liés (couvrant un thème ou un domaine identique ou similaire). Par ailleurs, au cours de l'examen de la liste des principaux indicateurs, le Groupe consultatif sur la base mondiale de statistiques ventilées par sexe et d'indicateurs de l'égalité des sexes a repéré trois indicateurs de la catégorie III auxquels ne correspondaient aucunes données ni aucun plan d'élaboration de méthodes, et décidé d'étudier la possibilité de les remplacer<sup>8</sup>.

11. La possibilité de remplacer les trois indicateurs de la catégorie III susmentionnés méritant de plus amples discussions, il a été convenu que le Groupe consultatif poursuivrait ses consultations pendant encore un an, et qu'il présenterait sa proposition finale à la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe en 2018.

<sup>8</sup> Les indicateurs de la liste auxquels ne correspondent aucunes données ni aucun plan d'élaboration de méthodes sont les suivants : 15) Taux d'emploi des 25-49 ans ayant un enfant de moins de 3 ans au domicile et pas d'autre enfant au domicile, par sexe (OIT) ; 16) Proportion d'enfants de moins de 3 ans gardés dans des structures officielles (OCDE) ; 19) Proportion des foyers ayant accès aux médias (radio, télévision, Internet), selon le sexe du chef de famille (Union internationale des télécommunications). Le Groupe consultatif a proposé de les remplacer par les indicateurs ci-après, qu'il conviendra d'étudier plus avant : 1) l'indicateur 5.6.1 des objectifs de développement durable, sur la proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans prenant, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé procréative [Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)] 2) un indicateur mesurant le lien entre la situation des femmes et l'environnement [qui sera proposé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)] ; 3) un indicateur relatif aux homicides commis par un partenaire (s'inscrivant dans le cadre de l'indicateur 16.1.1. des objectifs de développement durable), qui permettrait de mesurer indirectement les fémicides [Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)].

#### IV. Onzième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe

12. La onzième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe, organisée par la Division de statistique et accueillie par la FAO, s'est tenue à Rome les 30 et 31 octobre 2017. Une soixantaine d'experts en statistiques ventilées par sexe y ont participé, dont 31 experts de 27 organismes nationaux de statistique<sup>9</sup> ainsi que des experts venus de quatre commissions régionales<sup>10</sup>, de 12 organisations internationales<sup>11</sup> et de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles. La présidence de la réunion a été assurée par Statistics Finland et le secrétariat du Groupe par la Division de statistique.

13. Les participants à la réunion ont examiné et commenté l'évolution des méthodes employées pour mesurer certains aspects de la problématique femmes-hommes pertinents au regard du suivi des indicateurs des objectifs de développement durable, notamment : l'accès universel aux soins de santé sexuelle et procréative et les droits liés à la procréation ; le pouvoir et la prise de décisions au sein des ménages ; le lien entre la problématique femmes-hommes et l'environnement ; la violence à l'égard des femmes ; l'existence de cadres législatifs régissant l'égalité femmes-hommes et la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans l'analyse budgétaire au niveau national ; la propriété sous l'angle de la problématique femmes-hommes. Les participants ont aussi fait le point sur les pratiques nationales en matière de mesure et de suivi des objectifs de développement durable sous l'angle de la problématique femmes-hommes, en se fondant sur les données d'expérience communiquées par le Japon, l'Inde et l'Italie. Enfin, cette réunion a été l'occasion pour les participants d'évoquer les dimensions et les catégories de ventilation des données correspondant aux indicateurs de l'objectif de développement durable n° 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles)<sup>12</sup> afin de contribuer aux travaux que mène le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe dans ce domaine, ainsi que de s'entendre sur les modifications à apporter à la liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes (voir la partie III pour plus de détails).

14. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe a arrêté son programme de travail pour l'année 2018, qui prévoit notamment les activités présentées ci-après :

a) La Division de statistique, agissant en sa qualité de secrétariat, reliera le portail du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe aux portails de formation en ligne et d'information sur les statistiques ventilées par sexe tenus à jour par la Commission économique pour

<sup>9</sup> Afrique du Sud, Bangladesh, Brésil, Cambodge, Canada, Chili, Colombie, Côte d'Ivoire, Égypte, Finlande, Géorgie, Ghana, Inde, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Maldives, Maroc, Mexique, Mongolie, Ouganda, Philippines, République de Moldova, Viet Nam et Zimbabwe.

<sup>10</sup> Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Europe, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

<sup>11</sup> Banque mondiale, BAsD, FAO, FNUAP, Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, OCDE, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, OIT, ONU-Femmes, Organisation mondiale de la Santé, PNUE et UNICEF.

<sup>12</sup> Le Groupe d'experts a examiné et approuvé les dimensions et les catégories se rapportant aux indicateurs des objectifs de développement durable suivants : 5.2.1, 5.2.2 (groupe d'âge et lieu des faits) ; 5.4.1 (groupe d'âge et lieu de résidence) ; 5.a.1 (type de régime foncier agricole).

l’Afrique, la Commission économique pour l’Europe et la Commission économique et sociale pour l’Asie occidentale ;

b) La Commission économique pour l’Europe, le Programme des Nations Unies pour l’environnement et la Banque mondiale rendront compte au Groupe d’experts des mesures qu’ils comptent prendre pour perfectionner leurs méthodes en vue de mesurer le pouvoir et la prise de décisions au sein des ménages, le lien entre la problématique femmes-hommes et l’environnement et la pauvreté au niveau individuel ;

c) L’Organisation mondiale de la Santé rendra compte au Groupe d’experts des Nations Unies et de l’extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe des travaux du groupe d’experts interinstitutions sur les indicateurs de la violence à l’égard des femmes, notamment des efforts visant à harmoniser les statistiques sur la prévalence de certaines formes de violence afin de dégager des estimations et d’assurer un suivi au niveau mondial ;

d) La Division de statistique prendra en compte les changements qu’il a été convenu d’apporter à la liste des principaux indicateurs de l’égalité des sexes afin d’harmoniser cette dernière avec le cadre mondial d’indicateurs des objectifs de développement durable ;

e) Le Groupe consultatif sur la base mondiale de statistiques ventilées par sexe et d’indicateurs de l’égalité des sexes poursuivra son examen des trois indicateurs de la liste qu’il est proposé de remplacer, et en rendra compte au Groupe d’experts ;

f) Le Groupe d’experts des Nations Unies et de l’extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe poursuivra ses travaux sur les dimensions et les catégories de ventilation des données correspondant aux indicateurs des objectifs de développement durable relatifs à la problématique femmes-hommes, dont le résultat sera soumis pour examen au Groupe d’experts des Nations Unies et de l’extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ;

g) Le Groupe d’experts des Nations Unies et de l’extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe contribuera à l’organisation du Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe de 2018, qui se tiendra au Japon ;

h) La douzième réunion annuelle du Groupe d’experts des Nations Unies et de l’extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe sera organisée en 2018.

## V. La voie à suivre

15. En 2018, dans le cadre du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe, les travaux de la Division de statistique et du Groupe d’experts des Nations Unies et de l’extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe comprendront les activités convenues par le Groupe à sa onzième réunion, notamment celles relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable et à la ventilation des données, ainsi que les activités qui seront menées dans le cadre de l’initiative Faits et données concernant l’égalité des sexes et les activités entreprises par la composante statistiques et indicateurs ventilés par sexe du programme sur les statistiques et les données de la dixième tranche du Compte de l’ONU pour le développement<sup>13</sup>. Cette

<sup>13</sup> La dixième tranche du Compte pour le développement porte sur la période 2016-2019. Le programme sur les statistiques et les données est un projet global axé sur le renforcement des

composante du programme sera axée sur le renforcement des capacités statistiques des pays pour qu'ils puissent faire un meilleur usage des données existantes et communiquer les indicateurs relatifs à la problématique femmes-hommes ; produire des statistiques ventilées par sexe dans certains domaines, notamment le budget-temps et les violences faites aux femmes ; prendre en compte la problématique femmes-hommes dans certains domaines nouveaux tels que l'environnement et les changements climatiques.

16. En outre, en collaboration avec le Gouvernement japonais (Ministère de l'intérieur et des communications et Bureau du Cabinet) ainsi qu'avec les organismes et les partenaires de développement concernés, la Division de statistique organisera en 2018 la tenue de la douzième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe et du septième Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe, qui auront lieu au Japon.

17. Enfin, en collaboration avec des experts venus d'organismes nationaux, régionaux et internationaux et du milieu universitaire, la Division de statistique entamera des recherches en vue de la mise à jour des directives de l'Organisation des Nations Unies pour la production de statistiques du budget-temps, conformément à la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps et à d'autres méthodes reconnues. Ces directives verront diverses modalités de collecte des données sur le budget-temps proposées au moyen d'approches novatrices.

## VI. Résumé et conclusions

18. La Commission de statistique est invitée à prendre note des travaux que la Division de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe ont menés en 2017 et des activités qu'ils prévoient d'entreprendre en 2018.

---

systèmes statistiques nationaux en vue de mesurer la réalisation des objectifs de développement durable, d'en assurer le suivi et de communiquer des informations à ce sujet. Il est mis en œuvre conjointement par 10 entités : la Division de statistique, le PNUE, la CNUCED, l'ONUDC, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.